

Un passeport pour l'emploi

Exploitant Agricole



- Exploitation agricole
- ETA, CUMA
- Service de remplacement

Bénéficiaire d'AIDES publiques
à l'installation

Projet d'installation finalisé
entre 40% et 80%
sur les 3 dernières années

Objectifs

- Exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les exploitations agricoles.
- Diriger une équipe et organiser le travail des salariés.
- Assurer la gestion administrative, comptable et financière de l'exploitation agricole.
- Assurer la maîtrise technique d'un processus de production animale ou végétale.
- Mettre en œuvre les différentes réglementations.

Une formation sur 9 mois

7 Unités Capitalisables Professionnelles

UC1

- * Biologie—Ecologie
- * Enjeux sociétaux de l'agriculture

UC2

- * Stratégie d'exploitation
- * Gestion du travail

UC3: Conduite d'un atelier de production

- * Productions animales (bovins, petits ruminants)
- * Productions végétales (maraichère, petits fruits)

UC4

- * Suivi administratif et gestion de l'exploitation
- * Projet professionnel

UC5

- * Commercialisation des produits de l'exploitation
- * Technique de négociation

UC6 et UC7: 2 UCARES

C6: Réaliser les opérations de production fourragère de l'atelier d'élevage en zone de montagne

C7 au choix: Innovation et diversification des produits de la ferme ou agroéquipement

Une formation qui
prépare à l'installation

A l'ISVT: 1250 h, soit 35 semaines sur 9 mois

Stage: 8 semaines

Les modules techniques feront l'objet d'un choix
en fonction de votre projet professionnel

Matières générales

- ⇒ Français
- ⇒ Mathématiques
- ⇒ Informatique

Certains modules peuvent être validés par VAA
(Validation des Acquis Académiques) en fonction des
diplômes précédemment obtenus.

Un établissement expérimenté



Un établissement ancré dans le monde agricole

25 ans d'expérience dans la formation continue

Un réseau d'exploitations agricoles

Du matériel de qualité



Modalités Pédagogiques

- Des cours en présentiel
- Des travaux dirigés
- Des travaux pratiques en entreprise
- Des semaines à thème en lien avec les professionnels
- Des visites et des intervenants



Evaluation et validation du diplôme

Les modalités d'évaluation : Passage des UC en cours de formation. La validation de l'ensemble des UC est exigée pour l'obtention du diplôme. (Validation par la DRAAF).

83% de réussite sur les 3 dernières années



Financement

Statut : stagiaire de la Formation Continue

Votre rémunération peut être prise en charge :

Si vous êtes demandeur d'emploi

- * Par l'ASP (Conseil Régional AURA)
- * Par Pôle Emploi (Allocation de Retour à l'Emploi)

Si vous êtes salarié ou indépendant

- * Dans le cadre d'un transi pro

Coût de la formation pris en charge par:

- * Par le Conseil Régional AURA (demandeur d'emploi)
- * Par : OPCO ou CPF : 13,70 €/h

Pré-requis

- Avoir entre **18 ans ou plus**.
- Justifier **d'un an d'activité professionnelle** à temps plein.
- Etre titulaire d'un **diplôme de niveau V (CAP)** ou avoir suivi la classe de **Seconde** ou le **cycle complet d'un BEP**.
- En cas d'absence de diplôme, une année d'expérience agricole est obligatoire ou trois années d'activité professionnelles.

Inscription sur dossier:

Formation d'octobre 2023 à juin 2024

- Date limite d'inscription: **novembre 2023**
- Après un entretien portant sur la motivation
- Dossier à retirer au secrétariat du centre ou sur le site internet www.isvt.fr

Pour les personnes en situation d'handicap, nous consulter pour examiner les possibilités d'adaptation.



Contact: Julien ACCASSAT, Coordinateur

ISVT—72 avenue de Vals—43750 Vals près le Puy

Tél: 04 71 02 10 81

lsvt.cfa@orange.fr

www.isvt.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



MAJ le 31/10/2022